



Réunion du 6 mai 2019

Président : M. BOUGUERRA Momo
Présents : MM. CHEUCLE Christian, GRAND René.

IMPORTANT

TOUTES LES RENCONTRES DE CHAMPIONNAT PREVUES DURANT LES WEEK ENDS DU 19 et DU 26 MAI SE DEROULERONT LES DIMANCHES. CES DEUX DERNIERES JOURNEES DE CHAMPIONNAT DOIVENT SE DEROULER LE MEME JOUR (Règlements Généraux du District).

COURRIERS RECUS

Ville de St Etienne : planning du 3 au 9 mai ; concerne la programmation du 5 mai ASSE - VENISSIEUX.
OMS de Firminy : planning des terrains semaine 19.
AJ Chapellois : concerne votre forfait du 5 mai en D3 Poule D.
M. MORAIS DIAS M. (arbitre) : concerne votre erreur de manipulation FMI : soyez plus vigilant à l'avenir.
Ecotay Moingt : concerne votre match du 1er mai en coupe Valeyre/Léger.
St Christo Marcenod : concerne votre demande pour match du 12 mai en D3 Poule C : transmis à la Commission des Arbitres.
St Joseph St Martin : concerne votre demande d'organisation de la finale de Coupe de la Loire du 15 juin.
Chazelles : concerne votre match du 5 mai en D5 Poule B.
Jonzieux : concerne votre match en D2 Poule S, non joué suite aux conditions climatiques : remis au mercredi 8 mai.
L'Horme : concerne votre forfait en D4 Poule D du samedi 4 mai.

AVIS AUX CLUBS

Suite au troisième forfait de l'équipe de SURY LE COMTAL, en D5 Poule C, celle-ci est déclarée forfait général. Les équipes de la poule sont priées d'en prendre bonne note.

Le match n°50938.2, en **D5 Poule B, ST GALMIER CHAMBOEUF 4 - FOREZ DONZY 2**, se déroulera le **dimanche 19 mai à 15h**, sur le stade Benoit Rolles, à ST GALMIER. Les équipes et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

Le match n°50158.2, en **D2 Poule S, ROCHE ST GENEST 2 - FCO FIRMINY 2**, se déroulera le **dimanche 12 mai à 15h30** (au lieu de 15h), sur le stade de Grangeneuve, à ROCHE LA MOLIERE. Les équipes et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

Le match N°50169.2, en **D2 Poule S, JONZIEUX 1 - SUD FOREZIENNE 1**, se déroulera le **mercredi 8 mai à 15h**. Les équipes et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

INFORMATION AUX CLUBS

Pour toute demande de changement, report de match, inversion, il nous faut **impérativement l'accord des deux clubs**. Les demandes doivent nous être adressées **IMPÉRATIVEMENT 15 jours avant la date du match**, sinon les demandes seront hors délai et il n'y aura aucune dérogation.
Pensez à faire votre demande par le biais de « footclubs » : modification de match.

- Tous les dirigeants, responsables de l'utilisation de la tablette lors des matches, sont priés de prendre en photo tous les éléments nécessaires pour l'officialisation du résultat du match : composition des équipes, sanctions disciplinaires et des blessures. Ceci afin de préméditer un éventuel dysfonctionnement ou une panne de la tablette.